1. Notice

1.1. Conditions de recueil

Les deux transcriptions de cette annexe appartiennent à l'étude 2, qui porte sur un enseignant de SVT de 3AC, codé ENS01, et sur ses deux classes, la classe utilisatrice 3AC-3 et la classe de comparaison 3AC-6 (chapitre 6, 6.4.3). L'entretien semi-directif E3 a été conduit avec l'enseignant, en visioconférence, à l'issue des cinq semaines d'usage, selon le guide E3 reproduit à l'annexe F. Le focus group E4 a réuni six élèves de la classe utilisatrice, en visioconférence et hors temps scolaire, selon le guide E4 reproduit à la même annexe ; l'enseignant était présent à l'ouverture, puis il s'est retiré. Le chercheur, concepteur du dispositif MANARA, conduisait les deux échanges.

Comme les autres instruments de la thèse, ces échanges ont été conduits sans autorisation de l'AREF et sans avis d'un comité d'éthique, ce que le chapitre 6 expose. L'enseignant a donné son consentement individuel après une information écrite, au moyen de la fiche G2 reproduite à l'annexe D (chapitre 6, 6.6.2). Les six élèves sont mineurs. Aucune autorisation parentale n'a été demandée ni recueillie, pour eux comme pour les autres élèves des deux classes : le chapitre 6 (6.6.2) expose ce choix et les protections réellement en place, et le chapitre 11 (11.5.4) le compte parmi les limites de la thèse. La transcription de travail du focus group porte en en-tête une mention contraire, qui est une erreur ; cet en-tête n'est pas reproduit. Cette annexe ne contient aucun nom d'élève. Le tableau VN-5 décrit les deux transcriptions dans la limite de ce que l'anonymisation laisse paraître.

Tableau VN-5 : Les deux transcriptions de l'étude 2.

Transcription	Participants	Mode	Durée	Tours numérotés (segments)
E3, entretien	ENS01 ; le chercheur	visioconférence	52 min	35 (E3-001 à E3-035)
E4, focus group	six élèves de 3AC-3, codés EL-A à EL-F ; ENS01 à l'ouverture ; le chercheur	visioconférence, hors temps scolaire	58 min	83 (E4-001 à E4-083)

Note. Les tours du chercheur ne sont pas numérotés. La numérotation est celle que le chapitre 9 emploie pour citer les deux transcriptions (9.5.3). Le complément VN-Ch09-12 (chapitre 9, section 9.5.1) rapporte 34 segments codés pour E3 et 78 pour E4 : un tour de E3 et cinq tours de E4 n'ont pas été codés.

1.2. Langue et traduction

Les questions ont été posées en français, en français simple pour les élèves. L'enseignant a répondu en arabe marocain, les élèves en arabe marocain et parfois en français. Le chercheur a traduit les réponses en français au moment de la transcription. Les mots de darija ont été

conservés, en italique, suivis de leur traduction entre crochets. Les messages que les élèves ont écrits dans le fil de discussion de la visioconférence sont reproduits tels qu'ils ont été écrits, sans correction, en italique et entre crochets, avec la mention « chat » ; l'un est en arabe, un autre en darija transcrite en lettres latines. Le texte reproduit ici est donc, pour l'essentiel, une traduction : les nuances perdues entre l'oral et l'écrit ne sont pas récupérables, réserve que le chapitre 11 range parmi les limites de la thèse (11.5.3).

1.3. Suppression des enregistrements

Les deux enregistrements ont été supprimés après la vérification de leur transcription (chapitre 6, 6.6.2 ; chapitre 7, 7.7.4). L'enseignant n'a eu accès ni à l'enregistrement ni à la transcription du focus group. Les transcriptions de travail consignent les dates de vérification et de suppression ; elles ne sont pas reproduites ici. Le corpus n'existe plus que sous la forme de ces transcriptions, et c'est sur elles qu'a porté le codage rapporté au chapitre 9.

1.4. Règles d'anonymisation

Les transcriptions de travail remplaçaient déjà les prénoms des élèves par les codes EL-A à EL-F, et les noms de personnes par des repères entre crochets. Pour cette annexe, l'anonymisation a été renforcée, avec une attention particulière pour les élèves, qui sont mineurs : l'en-tête de chaque transcription n'est pas reproduit, et les dates fines et les détails qui permettraient de reconnaître une personne sont remplacés, dans le propos, par un repère neutre entre crochets. Les codes de classe, 3AC-3 et 3AC-6, sont des pseudonymes de la fiche de codage, que le manuscrit emploie. Le propos n'a pas été réécrit : hors ces repères, chaque tour est reproduit tel qu'il a été transcrit, à la typographie près (apostrophe typographique, espaces insécables avant les signes doubles et dans les guillemets).

Le tableau VN-6 recense chaque type d'élément retiré ou remplacé, sans reproduire l'élément lui-même. Les repères d'anonymisation sont [date], [jour], [discipline], [ancienneté retirée], [élève 1, description retirée], [élève 2, description retirée], [membre de la famille], [précision retirée] et [lien de parenté retiré], ainsi que [chercheur] et [élève], posés à la transcription ; tout autre crochet est une traduction de la darija, un message écrit ou une indication de transcription.

Tableau VN-6 : Éléments retirés ou remplacés pour l'anonymisation des transcriptions de l'étude 2.

Élément	Traitement	Nombre	Transcription
Date et heure de l'entretien et du focus group	Supprimées ; seule la période d'usage est donnée	2	E3, E4
Dates de vérification de la transcription et de suppression de l'enregistrement	Supprimées ; la règle de suppression est décrite en 1.3	4	E3, E4
Profil de l'enseignant dans l'en-tête : type et milieu de l'établissement, direction provinciale, ancienneté	Supprimés ; le chapitre 6 décrit le collège comme public et périurbain	3	E3
Sexe et âge des élèves, lieu et appareil de connexion, horaires de présence de l'enseignant, dans l'en-tête	Supprimés	4	E4
Jour du mois des séances, dans le propos de l'enseignant	Remplacé par [date]	12	E3
Jour de la semaine des séances, qui donne l'emploi du temps de la classe	Remplacé par [jour]	11 et 3	E3, E4
Discipline d'un collègue	Remplacée par [discipline]	1	E3
Ancienneté de l'enseignant, dans son propos	Remplacée par [ancienneté retirée]	1	E3
Description de deux élèves par l'enseignant	Remplacée par [élève 1, description retirée] et [élève 2, description retirée]	2	E3
Membres de la famille des élèves, et précisions qui les situent (âge, scolarité, horaires)	Remplacés par [membre de la famille] ou [précision retirée]	12	E4
Lien de parenté entre un élève et un élève de l'autre classe	Remplacé par [lien de parenté retiré]	1	E4
Prénoms des élèves, nom du chercheur, noms d'élèves cités	Déjà remplacés à la transcription (EL-A à EL-F, [chercheur], [élève]) ; conservés	sans objet	E4

Note. Ont aussi été retirés, sans être des éléments identifiants, les repères de temps qui renvoyaient à l'enregistrement supprimé et la durée de transcription ; la mention « Fin de l'enregistrement » est remplacée par « Fin de la transcription ».

1.5. Conventions de transcription et numérotation des segments

Dans l'entretien, chaque tour de parole de l'enseignant porte un numéro de segment de la forme E3-012 : l'instrument (E3), puis le rang du tour de l'enseignant, sur trois chiffres. Dans le focus group, la numérotation E4-012 suit le rang de chaque tour de parole ou message écrit qui n'est pas du chercheur : elle compte le tour d'ouverture de l'enseignant et les messages du fil de discussion. Les tours du chercheur, notés CH, ne sont pas numérotés. C'est sous ces numéros que le chapitre 9 cite les deux transcriptions.

Les indications entre crochets, [rires], [silence 4 s] ou [micro qui grésille], décrivent l'oral ; (…) signale un passage inaudible ; les mots en italique sont de la darija translittérée, suivie de sa traduction entre crochets ; [chat EL-A : …] reproduit un message écrit. Les tours de parole sont composés en interligne simple pour la lisibilité.

2. Entretien E3 et focus group E4 : transcriptions non diffusées dans l'édition en ligne

Les transcriptions intégrales de l'entretien E3, conduit avec l'enseignant ENS01, et du focus group E4, conduit avec six élèves mineurs de la classe 3AC-3, figurent dans le volume déposé. Elles ne sont pas reproduites dans cette édition en ligne.

Deux raisons à cette exclusion. Le consentement de l'enseignant porte sur la citation d'extraits anonymisés, non sur la diffusion publique d'une transcription intégrale, et l'enseignant, seul participant de l'étude 2, reste reconnaissable par son entourage professionnel. Les élèves sont mineurs et aucune autorisation parentale n'a été recueillie.

La notice ci-dessus décrit les deux transcriptions (tableau VN-5) et les éléments retirés pour leur anonymisation (tableau VN-6). Les extraits cités au chapitre 9 de la thèse et dans les compléments VN-Ch09-8 et VN-Ch09-12 ne sont pas concernés.